2 rue du Saint Esprit 80100 ABBEVILLE

HONORAIRES DE L'AGENCE

TRANSACTIONS

Prix de vente	Honoraires
Jusque 50.000 €	5.000 € TTC
De 50.001 € à 100.000 €	9 % TTC
De 100.001 € à 150.000 €	8 % TTC
De 150.001 € à 200.000 €	7 % TTC
Supérieur à 200.001 €	6% TTC

Les honoraires s'entendent TVA incluse au taux de 20 % .
Les honoraires sont à la charge du vendeur.

LOCATIONS

Honoraires de visite, constitution de dossier et de rédaction du bail, rédaction d'un état des lieux

10% du loyer annuel, répartis à charge moitié bailleur, moitié locataire

En vertu de la Loi ALUR, le montant maximal imputé à charge du locataire est plafonné à 8 € TTC du m² de surface habitable en ce qui concerne les honoraires de visite, constitution de dossier et rédaction de bail, abondé d'un montant de 3 € TTC du m² de surface habitable pour la réalisation de l'état des lieux